

RÉDACTION ADMINISTRATION BUREAU DES ABONNEMENTS Imprimerie Saint-Paul Avenue de Pérelles, Fribourg, Suisse ABONNEMENTS

LA LIBERTÉ

ANNONCES AGENCE DE PUBLICITÉ MAASENSTEIN & VOGLER Rue St-Pierre Fribourg PRIX DES ANNONCES

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

L'offensive française s'accroît entre la Somme et la mer et en Alsace. En Pologne, les Allemands se sont emparés de Lodz.

L'incident diplomatique auquel a donné lieu l'expédition d'une escadrille d'aviateurs anglais, de Belfort à Friedrichshafen, vient d'être réglé à l'entière satisfaction de la Suisse.

A la suite des représentations faites par le Conseil fédéral auprès du gouvernement britannique et du gouvernement français, au sujet du passage d'aéroplanes anglais au-dessus du territoire suisse, l'embassadeur de France a remis une déclaration du ministre français des affaires étrangères, portant qu'il regrette très sincèrement le fait qu'il s'agit, si toutefois ce fait est prouvé, et que, dans ce cas, il ne fallait certainement pas attribuer qu'à une inadvertance que le gouvernement français est, d'ailleurs, plus que jamais attaché à la neutralité suisse et veut qu'elle soit scrupuleusement respectée par ses troupes, qu'il s'agisse du territoire improprement dit ou de l'atmosphère qui le domine.

Le gouvernement britannique a fait remettre au Conseil fédéral, par son ministre, une note, dans laquelle il expose que les aviateurs qui ont participé à l'attaque des ateliers Zeppelin avaient reçu l'instruction formelle de ne pas survoler le territoire suisse; que si, malgré cela, ils l'ont fait, il faut l'attribuer à une inadvertance et aux difficultés qu'il y a à reconnaître, d'une grande hauteur, la situation exacte d'un avion.

La note anglaise déclare ensuite que, en présence des preuves apportées par le Conseil fédéral, établissant le passage au-dessus du territoire suisse, le gouvernement britannique tient à donner l'assurance que les aviateurs ont agi contrairement à ses intentions et à en exprimer ses vifs regrets. A cette occasion, le gouvernement britannique tient à constater que les ordres donnés à ses aviateurs et les regrets exprimés au Conseil fédéral pour l'observation de ses instructions ne doivent pas être interprétés comme une reconnaissance de sa part de l'existence d'un principe du droit des gens généralement reconnu, concernant la souveraineté sur l'espace aérien.

Le Conseil fédéral a remercié les deux gouvernements de leurs déclarations. A cette occasion, il a rappelé au gouvernement britannique que le droit des gens ne connaît aucune limitation de la souveraineté de l'atmosphère, il devait réclamer cette souveraineté dans toute son étendue et qu'il avait, dès la mobilisation, donné à l'armée des instructions en conséquence.

Nous sommes heureux d'enregistrer les déclarations des deux gouvernements, particulièrement celles du gouvernement français, qui abondent entièrement dans le sens du Conseil fédéral. L'Angleterre a cru devoir exprimer des réserves au sujet de l'étendue de la souveraineté dans l'espace. Elle semble s'inspirer du droit maritime, qui dit que, sur eau, la souveraineté d'un Etat s'étend jusqu'où le canon peut atteindre, mais pas plus loin. Mais on ne peut assimiler la guerre des airs à la guerre maritime. Sur mer, le droit de défense est limité par les possibilités d'attaque; un Etat ne peut prétendre à une zone protectrice plus étendue qu'il n'est nécessaire à la sûreté de ses côtes. Il en va autrement de l'air; les possibilités d'agression, dans l'espace aérien, n'ont pas de limite; un avion peut faire tomber des bombes de n'importe quelle hauteur. Par voie de conséquence, un Etat doit être maître de l'espace qui domine

son territoire jusqu'à une altitude indéfinie. Depuis quelques jours, on remarque que les alliés ont pris assez vivement l'offensive dans la région nord du théâtre occidental de la guerre. Des succès d'une certaine importance ont couronné cette tactique. Vendredi, en avant d'Ypres et sur l'Yser, les Français ont fait un gain sensible de terrain. Dans la région de Béthune, les Allemands ont été obligés d'évacuer le village de Vermelles, à la suite des progrès continus des Français sur ce point et du feu intense de leur artillerie. Les lignes allemandes se trouveraient-elles affaiblies par des prélèvements de troupes envoyées en Pologne? Le fait est que l'esprit d'entreprise semble avoir changé de camp ou que, du moins, on croit discerner du côté allemand une résistance moins ferme aux entreprises des alliés.

A l'autre extrémité de la ligne de bataille, en Alsace, la suite de longtemps soignée s'est ravivée et l'on parle d'effectifs considérables qui seraient engagés dans les nouveaux combats. Comme une offensive française en Haute-Alsace, même avec l'objectif du passage du Rhin ou de l'attaque de Strasbourg, ne saurait avoir, sur la situation générale, un effet proportionnel aux forces dont elle exigerait l'emploi et qui pourraient être utilisées plus efficacement ailleurs, on est amené à se demander quel but poursuivent les Français en inaugurant, en ce moment, de grands mouvements entre les Vosges et le Rhin. Veulent-ils simplement prévenir une entreprise contre Belfort et empêcher les Allemands d'approcher de cette place? Ou l'offensive qui se produit en Alsace rentrent-elle dans un plan d'irruption en Lorraine, pour l'exécution duquel on dit qu'une armée a été formée, qui se trouverait concentrée, selon les uns, près de Paris, et selon des autres dans le pays fongifère de Belfort-Besançon-Dijon-Langres-Epinal?

Les Français doivent ardemment souhaiter faire lever le blocus de Verdun. Une attaque puissante en Lorraine, sur le front Saint-Dié-Nancy-Pont-à-Mousson, pourrait avoir cet effet. On peut encore imaginer une attaque s'appuyant sur Nancy-Toul-Verdun, et dirigée directement contre Metz. Le mouvement offensif en Alsace aurait pour but de retenir entre le Rhin et les Vosges des forces allemandes importantes, afin d'alléger la tâche de l'armée qui opérerait en Lorraine.

Le ton de confiance des bulletins allemands qui viennent de Pologne et la réserve des bulletins russes fait conjecturer que, après avoir tenu la victoire et l'avoir laissée échapper, les Russes ont de la peine à la ressaisir. D'après un de leurs derniers bulletins, leur mouvement tournant sur l'extrême gauche des Allemands, entre la Vistule et la Bzura, doit être considéré comme avorté. Ils s'étaient avancés dans cette tentative jusqu'à Gombin; on voit, par leurs indications, qu'ils ont dû reculer vers l'est d'environ vingt kilomètres.

Sur des opérations de leur centre, les Russes parlent d'une rencontre qui a eu lieu auprès de Pabianice. Cette

mention confirme la supposition du succès de l'offensive allemande partie de Kalisch-Sieratz dans la direction de Lask. Depuis Lask, on avait eu lieu la bataille, les Allemands se seraient avancés jusqu'à Pabianice, gagnant ici aussi une vingtaine de kilomètres. Enfin, dans la Pologne méridionale et autour de Cracovie, le progrès des lignes russes, un moment inquiétant pour les Austro-Allemands, paraît enrayé. Tout est donc remis en question, sur cette partie du théâtre de la guerre.

Par 413 oui contre 49 non, la Chambre italienne a voté, samedi soir, un ordre du jour de pleine confiance dans le gouvernement. Malgré une cinquantaine d'orateurs inscrits, la Chambre a compris que trop parler nuit dans les circonstances graves que traverse l'Europe. La plupart des députés ont renoncé volontairement à prendre la parole. M. Salandra a donc remporté un énorme succès, tel qu'il n'aurait pas osé l'espérer. La Chambre a été, pour ainsi dire, unanime à approuver ses déclarations. Il est vrai que cette concorde est plus apparente que réelle. Chacun a interprété les paroles de M. Salandra à sa façon. Ceux qui sont partisans de la neutralité n'ont eu aucun effort à faire pour voter l'ordre du jour accepté par M. Salandra, ordre du jour qui confirme l'attitude neutre adoptée par le gouvernement. Ceux, au contraire, qui prôchaient hier l'urgence nécessaire pour l'Italie d'intervenir dans le conflit européen ont dû se contenter des fermes et vibrantes déclarations de M. Salandra sur le devoir de protéger par tous les moyens, et même par les armes, s'il le faut, les graves intérêts de la nation. Ils espèrent bien d'ailleurs pousser le gouvernement à déclarer la guerre à l'Autriche. Mais M. Salandra n'est pas homme à mancher à la remorque d'une cotterie; il a déclaré avant-hier, et ceci a été très remarqué, qu'il n'acceptait un vote de confiance que s'il impliquait pleine liberté d'action pour le gouvernement. Il a chatouillé agréablement les sentiments belliqueux des nationalistes, républicains et tutti quanti en déclarant que l'armée et la flotte sont prêtes à tout événement. Il a, il est vrai, blâmé et regretté les paroles injurieuses de certains orateurs hostiles à l'Allemagne et à l'Autriche. « Nous savons, a-t-il dit, que tous les pays civilisés ont contribué au progrès du monde et de la culture, mais nous n'avons qu'un seul amour, celui de l'Italie. » C'est ainsi que M. Salandra a rappelé à la modération et au patriotisme les blocards qui y étaient allés de leur grossier vocabulaire à l'adresse de certains pays bellicérants.

M. Giolitti est intervenu dans la discussion avec sa haute autorité, qui fait toujours de lui l'arbitre politique de l'Italie. Il a parlé pour se dire absolument partisan de la neutralité « tant qu'il ne sera pas nécessaire de descendre dans la lice pour défendre les intérêts les plus vitaux ». Il a recommandé la plus grande prudence non seulement au gouvernement, mais surtout à la presse et à l'opinion publique. M. Giolitti, qui n'a rien d'un sentimental, était mécontent de certains journaux; de certaines démonstrations imprudentes comme celle de l'autre jour au Parlement. Aussi a-t-il rappelé les députés au calme et à la modération en leur parlant de la longue durée de la guerre et des ressources énormes en hommes et en argent qu'elle réclame. M. Giolitti a voulu justifier encore une fois l'attitude neutre de l'Italie et il a rappelé à ce propos un précédent assez significatif. Il a raconté comment, le 9 août 1913, un an avant qu'éclatât la guerre européenne, l'Au-

triche fit savoir à l'Allemagne et à l'Italie son intention d'agir contre la Serbie. Elle considérait cette guerre comme défensive et réclamait par conséquent le secours de l'Italie en vertu du traité d'alliance. M. Giolitti fit répondre à l'Autriche que le *casus foederis* ne se vérifiait pas, qu'elle n'était pas attaquée et que, par conséquent, l'Italie ne l'appuierait pas. L'Autriche reconnut l'exactitude de cette interprétation et les bons rapports entre les deux puissances n'en furent nullement altérés. Cette révélation de M. Giolitti a fait sensation au Parlement.

Demain, 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, la Liberté ne paraîtra pas.

IMMACULÉE CONCEPTION

L'intercession de la Sainte Vierge

L'intercession est un principe fondamental de toutes les religions. Pour un païen sincère, l'un des phénomènes les plus remarquables du christianisme naissant dut être que la prière formait une partie vitale de l'organisation de la foi nouvelle, et que, malgré la dispersion des fidèles sur la face de la terre, tous pouvaient goûter la consolation d'un commerce spirituel. Mais, tandis que, dans la religion païenne, la prière était une loi de l'Etat ou un expédient égoïste pour obtenir quelque bien tangible, temporel, elle avait un caractère bien différent chez les chrétiens; elle les unissait en une seule société, si divers qu'ils fussent de race, de rang, de mœurs, éloignés les uns des autres, sans secours au milieu des populations hostiles.

Cette pratique de la prière, à laquelle des événements actuels ont ramené de nombreux indifférents, s'appuie à la fondation de l'Eglise; pendant dix jours, les apôtres, animés d'un même esprit, persévérèrent ensemble dans la prière et les supplications, avec les saintes femmes et Marie, mère de Jésus.

A la Pentecôte, « tous, animés du même esprit, se trouvaient dans le même lieu » et l'on dit de ceux qui furent alors convertis que, à leur tour, « ils persévèrent dans la prière ». Peu de temps après, quand on saisit Pierre pour le condamner à mort, l'Eglise se Dieu « pria sans relâche pour lui ». Nombreux sont encore les exemples de nos saints Livres où il est fait mention de l'intercession. Remarquons qu'il serait déraisonnable de prier pour ceux qui sont déjà dans la gloire; mais eux peuvent prier pour nous et nous pouvons demander leurs prières.

Nous voyons, dans l'Apocalypse, des anges qui nous envoient leurs bénédictions et qui offrent nos prières en présence de Dieu. « Un ange vint et se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or; et on lui donna une grande quantité d'encens, afin qu'il offrît les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu. » Mais la force vitale de l'intercession est dans la sainteté; les apôtres le disent: La prière de l'homme juste est d'un grand poids. Aussi, quand on reconnaît la sainteté et la grandeur de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, il est impossible de ne pas envisager immédiatement que le rôle de Marie dans les cieux est une perpétuelle intercession pour les fidèles mortels. Elle est l'intermédiaire par laquelle nous est distribué l'immense trésor de grâces accumulé par Jésus-Christ; ainsi, de même qu'on ne peut aller au Père suprême que par son Fils, on ne peut arriver au Christ que par sa mère. Nous croyons à la bonté infinie de Dieu et à sa miséricorde; mais nous craignons sa justice inexorable. C'est pourquoy de pécheur a un absolu besoin d'un intercesseur et d'un patron puissant auprès de Dieu, et d'une bienveillance si grande qu'il ne rejettera pas la cause des plus désespérés, qu'il relèvera, jusqu'à l'espoir de la clémence divine, les petits, les humbles, les affligés. Marie Immaculée est notre glorieux intermédiaire; elle est puissante, mais ce qui est encore plus doux, elle est d'une bonté sans bornes. C'est ainsi que Dieu nous l'a

donnée: l'ayant choisie pour Mère de son Fils unique, il lui a communiqué des sentiments tout maternels, qui ne respirent que l'amour et le pardon; telle, de son côté, Jésus-Christ l'a voulue, puisqu'il a consenti à être soumis à Marie et à lui obéir comme un fils à sa mère; telle aussi Jésus l'a annoncée du haut de la Croix, quand il a confié à ses soins et à son amour la totalité du genre humain dans la personne du disciple Jean; telle enfin elle s'est donnée elle-même en recueillant avec courage l'héritage des immenses miséricordes de son Fils.

Cet héritage divin nous a été transmis à travers les siècles, et, aujourd'hui, bien plus que jamais, la tempête de maux au milieu de laquelle l'Europe lutte si durement contre à tous les chrétiens la nécessité de la prière pour refaire les courages déprimés et pour donner, à ceux qui exposent leur vie sur les champs de bataille, la force de mourir vaillamment. Au milieu de la paix que la clémence divine conserve encore à notre canton bien-aimé et à la Suisse entière, soyons fidèles aux exemples de nos ancêtres; recourons à Marie; invoquons, d'un seul cœur, la Mère de Jésus-Christ et la nôtre: « Montrez que vous êtes notre Mère; faites accueillir nos prières par celui qui, né pour nous, a consenti à être votre Fils. »

Que l'universalité des fidèles lui témoignent, demain, d'interceder, auprès de son Fils, pour que les nations égares reviennent aux institutions et aux principes chrétiens qui constituent le fondement du salut public, et qu'il rende au monde la paix si désirée, la paix que nous fait entrevoir ce temps de l'Avent qui est, pour les hommes de bonne volonté, la suave allégresse de la nuit de Noël.

La session fédérale

Berne, 6 décembre. Demain, premier lundi de décembre, les Chambres fédérales ouvrent leur session d'hiver. C'est en même temps l'ouverture d'une nouvelle législature, la 23^e depuis la naissance de l'Etat fédéral inauguré en 1848. Le Conseil national renouvelé devra vérifier ses pouvoirs et traverser une courte période d'interregne, sous la présidence de son doyen d'âge. Le Conseil des Etats, par contre, soumis à un autre système de recrutement, reprend le fil de son existence sans solution de continuité, toujours en possession de sa souveraineté permanente, qui ne connaît pas d'échéance fatale.

Le doyen d'âge qui présidera la séance d'ouverture du Conseil national est M. Henri Fazy. On peut attendre du chef du gouvernement genevois un discours qui ne sera pas banal. Homme politique au regard prévoyant, historien habitué à dominer le cours des événements, M. Henri Fazy est bien l'orateur prédestiné par les circonstances pour introduire le nouveau Conseil national dans l'ambiance catastrophe où nous vivons, dans la période des sacrifices et des grands actes de courage.

Né à Berne le 31 janvier 1842, le plus genevois des Genevois n'est pas plus de Berne que son concurrent en âge, M. Greulich, né à Biel sur la rive ouest du lac de Neuchâtel. M. Greulich, en 1840, à Versailles, n'avait pas cru devoir, pour raisons de santé, renoncer au renouvellement du mandat qu'il a si bien rempli pendant plus de trente ans. N'exprimons pas cependant d'inutiles regrets et apprêtons-nous plutôt à goûter le fin morceau oratoire que nous servira demain l'homme d'Etat de Genève, combourgeois de Fribourg. Aussi bien la députation fribourgeoise a-t-elle un droit à l'honneur de voir un de ses membres les plus méritants, M. Louis Willeret, ouvrir la législature de 1896 à l'âge de 81 ans.

La constitution du bureau définitif suivra de près ce régime provisoire. Jamais vérification des pouvoirs ne se sera accomplie dans des conditions aussi somnifères. La lutte électorale n'ayant sévi, le 25 octobre, que sur quelques points du territoire, la validation des élus n'exigera pas de longues formalités. Aucun recours, que je sache, n'est venu d'Uri, Thurgovie, Genève et Bâle-Campagne,

seuls cantons où les préoccupations de la guerre extérieure n'aient pas étouffé la combativité des comités politiques. L'esprit de paix qui a plané sur le scrutin du 25 octobre dominera aussi sans doute les opérations électorales des deux Chambres. D'autres soucis plus graves que les divergences politiques vont absorber l'attention de nos représentants pendant cette session, assemblée par tant de sujets de douleur et d'inquiétude. L'accord sera donc vite fait sur les noms des candidats à la présidence et vice-présidence des deux Conseils. Fait presque inouï dans l'histoire du Parlement fédéral, il se trouve que le vice-président sortant du Conseil national n'a pas été confirmé par ses électeurs. M. Ritzschel, de Genève, aurait été porté sans conteste à la présidence sans cet accident imprévu. L'élection du président sera dès lors une opération moins simple que d'habitude. Mais il est probable que le choix de l'assemblée se portera sur un membre de la gauche romande, inutile de faire des prévisions en ce moment, puisque les groupes vont se réunir dès demain. La droite, en particulier, tiendra deux séances en cette première journée de la session.

Au Conseil des Etats, le vice-président n'a pas été victime de la défaveur populaire. M. Geel montera donc à la présidence à coup sûr, appuyé sur la quasi-unanimité des suffrages. M. Geel est né à Sargans le 13 juillet 1854; il représente le canton de Saint-Gall au Conseil des Etats depuis 1896. Il est président du tribunal cantonal saint-gallois, dont il fait partie depuis 1877, après avoir exercé pendant six ans les fonctions de procureur général. Juriste dans l'âme, M. Geel se tient de préférence dans les questions qui exigent la souplesse de l'avocat et la sérénité du juge. Aussi est-il le rapporteur attiré pour la plupart des recours et pour l'ocroi de la garantie fédérale aux constitutions cantonales. Enfin, clair, doué d'une parole facile qui connaît tous les termes de l'emploi, il sera un président hors ligne.

Est-ce que le vice-président sera pris dans les rangs de la droite, ou bien la majorité compte-t-elle se réserver encore ce poste pour le motif que le président sortant de charge, M. Richard, appartenait à l'une des minorités de l'Assemblée, c'est ce que le télégraphe nous apprendra avant la publication de cette lettre. La session s'ouvre à six heures du matin, étant la première de la législature, tandis que toutes les autres sessions s'ouvrent le lundi après-midi, vers quatre heures et demie du soir. Ce serait jeter de l'eau à la mer que de rappeler dans quelles circonstances et sous quelles impressions les représentants du peuple et des cantons suisses vont se réunir. Les budgets de misère et les projets financiers qui seront le menu le plus substantiel de ce service banquet parlementaire sont assez éloquent par eux-mêmes.

Le rapport du Conseil fédéral sur les mesures prises depuis le 3 août

On nous écrit de Berne: Le Conseil fédéral a approuvé samedi son rapport sur les mesures prises depuis le 3 août. Ce rapport est considéré comme une certaine réserve à plus d'un point de vue, le conflit européen brûlant encore son plein. Des considérations du même genre font entrevoir que le rapport ne sera discuté à fond qu'après la guerre. Il n'est pas cependant indiscret d'en faire connaître certains points.

Le Conseil fédéral communique tout d'abord les réponses des quatre puissances qui nous entourent à la notification de notre neutralité. On voit que la France a renouvelé, quant à l'occupation éventuelle de la Haute-Savoie par la Suisse, ses déclarations de 1870, à savoir que la France exige pour l'occupation de la zone un accord préalable entre les deux pays. Le Conseil fédéral, de son côté, a rappelé que le droit de la Suisse sur la zone découle du traité de Vienne et que ce droit était absolu; mais le Conseil fédéral envisage l'éventualité d'une occupation comme peu probable et il serait prêt à en régler les modalités d'avance avec la France. Les deux gouvernements sont d'ailleurs d'accord que le moment n'est pas venu d'entamer de longues discussions juridiques sur ce sujet.

LA GUERRE EUROPEENNE

Sur le front franco-allemand

Faits de la journée de vendredi 4 décembre

Communiqué allemand de samedi matin : En Flandre et au sud de Metz, les attaques françaises ont été repoussées hier.

Près de la Bassée, dans la forêt de l'Argonne et dans la région au sud-ouest d'Altkirch, nos troupes ont progressé.

Communiqué français de samedi, 3 h, après midi : Au nord de la Lys, nous avons réalisé de sensibles progrès.

En Argonne, la lutte est toujours très chaude ; nous avons enlevé plusieurs tranchées et repoussé toutes les contre-attaques.

En Lorraine et en Alsace, il n'y a rien d'important à signaler.

Communiqué allemand de dimanche matin : Cette nuit, la localité de Vermelles (au sud-est de l'arrondissement de Bethune), dont la conservation aurait exigé de notre part, sous le feu continu de l'artillerie française, des sacrifices inutiles, a été évacuée conformément à notre plan.

A l'ouest et au sud-est d'Altkirch, les Français ont renouvelé leurs attaques avec des forces considérables, mais sans succès ; ils ont subi de fortes pertes.

Par ailleurs, aucun événement notable n'est à signaler d'ouest.

Communiqué français d'hier soir, dimanche, à 11 heures : Rien à signaler.

En Belgique, près de la maison Urpasseur, dont la prise a été signalée hier, notre artillerie lourde a écrasé un fortin allemand.

L'ennemi a vainement tenté de reprendre Weidentroff. Sur le reste du front nord, calme absolu, ainsi que dans la région de l'Aisne.

En Champagne, notre artillerie lourde, très active, a riposté avec succès aux batteries ennemies.

Dans l'Argonne, la guerre de sape se poursuit. Nous continuons à progresser lentement, repoussant toutes les attaques.

Nous avons progressé légèrement également dans la région sud-est de Verrières, où l'artillerie allemande a été réduite au silence.

Sur le reste du front, aucun fait notable à signaler.

Communiqué français d'hier soir, dimanche, à 11 heures : Rien à signaler.

En Belgique, près de la maison Urpasseur, dont la prise a été signalée hier, notre artillerie lourde a écrasé un fortin allemand.

L'ennemi a vainement tenté de reprendre Weidentroff. Sur le reste du front nord, calme absolu, ainsi que dans la région de l'Aisne.

En Champagne, notre artillerie lourde, très active, a riposté avec succès aux batteries ennemies.

Dans l'Argonne, la guerre de sape se poursuit. Nous continuons à progresser lentement, repoussant toutes les attaques.

Nous avons progressé légèrement également dans la région sud-est de Verrières, où l'artillerie allemande a été réduite au silence.

Sur le reste du front, aucun fait notable à signaler.

Communiqué français d'hier soir, dimanche, à 11 heures : Rien à signaler.

En Belgique, près de la maison Urpasseur, dont la prise a été signalée hier, notre artillerie lourde a écrasé un fortin allemand.

L'ennemi a vainement tenté de reprendre Weidentroff. Sur le reste du front nord, calme absolu, ainsi que dans la région de l'Aisne.

En Champagne, notre artillerie lourde, très active, a riposté avec succès aux batteries ennemies.

Dans l'Argonne, la guerre de sape se poursuit. Nous continuons à progresser lentement, repoussant toutes les attaques.

Nous avons progressé légèrement également dans la région sud-est de Verrières, où l'artillerie allemande a été réduite au silence.

Sur le reste du front, aucun fait notable à signaler.

Communiqué français d'hier soir, dimanche, à 11 heures : Rien à signaler.

En Belgique, près de la maison Urpasseur, dont la prise a été signalée hier, notre artillerie lourde a écrasé un fortin allemand.

La guerre des airs

Amsterdam, 6 décembre.

Le *Telegraf* apprend de Berlin qu'un avion ennemi a bombardé Erbruggen-Brigau.

La *Gazette de Francfort* dit que l'aviateur anglais ait essayé de bombarder l'usine Krupp à Essen.

Les journaux disent que ce sont des avions français qui, le 4 décembre, ont bombardé et détruit une partie de la ligne du chemin de fer et la gare de Erbruggen-Brigau.

Les aviateurs ont pu s'échapper, malgré un violent bombardement.

Sur le front oriental

Communiqué du grand quartier général allemand, 5 décembre, au matin :

Dans les combats à l'est des lacs Masuriques, la situation est favorable.

Des opérations d'importance secondaire nous ont valu 1200 prisonniers.

En Pologne, nos opérations se poursuivent normalement.

Communiqué autrichien du 5 décembre :

Hier encore, il ne s'est rien produit d'important dans les Carpathes. Dans la Galicie occidentale, près de Timbark (50 kilomètres au sud-est de Cracovie), ont lieu de petits combats où nous avons l'avantage.

La situation est sans changement dans la Pologne méridionale. La bataille continue dans la Pologne septentrionale.

Le grand état-major russe communique, le 5 décembre, à 9 h. 30 du soir : Les combats acharnés sur le front Lovicz et notamment dans la région de Lodz et sur les routes à l'ouest de Pétrokov continuent.

Le 4 décembre, sur la route Pabianitz-Lask, nos automobiles blindées, à la faveur des ténèbres, s'enfoncèrent dans une importante colonne ennemie et la dispersèrent. Il eut des mitrailleuses et le tir des canons lui causant de grandes pertes.

Sur le reste du front, il n'y a pas de modifications essentielles.

Berlin, 6 décembre. (Officiel.) — L'affirmation contenue dans le communiqué russe du 29 novembre qu'une offensive allemande près de Czenstohova aurait échoué avec de grandes pertes est erronée.

C'est le contraire qui est vrai. L'attaque du 17me corps d'armée russe, menée jusqu'à 60 mètres de nos lignes, a été repoussée ce jour-là avec des pertes extraordinairement lourdes pour les Russes, qui laissèrent un grand nombre de morts et de blessés sur le terrain et qui furent obligés de reporter leurs positions plus en arrière.

Communiqué allemand du 6 décembre :

Sur le théâtre de la guerre à l'est du plateau des lacs Masuriques, l'adversaire est resté tranquille.

Le développement des combats autour de Lodz continue à correspondre à nos prévisions.

Dans la Pologne du sud, il n'y a aucune modification.

Un communiqué autrichien du 6 décembre dit :

La bataille de Pologne prend une tournure favorable pour les armées alliées. Les forces russes qui avaient avancé vers la Galicie occidentale ont été attaquées, hier, par nos troupes et par les troupes allemandes, en partant du sud.

Les alliés ont fait prisonniers 2200 Russes et nous avons pris à l'ennemi plusieurs convois du train.

Dans les Carpathes, ont eu lieu des combats partiels. L'adversaire, attaqué brusquement dans la position de Beskid, a été rejeté et a perdu 500 prisonniers.

Londres, 6 décembre. On mande de Pétrograd au *Times* : Les journaux de Moscou donnent des détails impressionnants sur les détails du désastre allemand au sud-est de Lodz.

90 % des officiers auraient été mis hors de combat et certains régiments (?) auraient été réduits à une centaine d'hommes. Senties des épreuves lamentables purent échapper. Il y eut, en outre, de nombreux prisonniers.

Serbes et Autrichiens. Un bulletin autrichien du 4 décembre dit :

La prise de possession de Belgrade a eu lieu jeudi solennellement.

Nos troupes continuent à avancer sans coup férir, dans la partie nord du front. Trois cents hommes ont été faits prisonniers jeudi.

A l'ouest et au sud-ouest d'Arangelovatz (50 km. au sud de Belgrade), de forts effectifs ennemis s'opposent à l'avance de nos troupes et tentent de couvrir la retraite de l'armée serbe par de

violentes attaques, qui ont toutes été repoussées.

Vienne, 5 décembre. Les combats à l'ouest et au sud-ouest d'Arangelovatz continuent avec une extrême opiniâtreté et avec de grandes pertes.

Jusqu'à présent aucune action décisive n'est produite.

Nous avons fait hier plus de 600 prisonniers.

Nos troupes gagnent du terrain au sud de Belgrade. A l'ouest d'Arangelovatz, de Corni et de Milanovatz (40 km. à l'ouest de Kragujevatz, le camp franché serbe), l'adversaire a fait venir de nouveaux renforts. Il continue ses attaques virulentes du côté de l'ouest.

Les habitants des territoires serbes occupés par nos troupes, lesquels étaient presque complètement déserts à leur arrivée, commencent peu à peu à revenir chez eux. Environ 15.000 habitants sont restés à Belgrade. L'administration municipale nouvellement installée fonctionne déjà.

La prise de Belgrade

Nisch, 6 décembre. On dément que les Autrichiens aient pris Belgrade. La ville a été évacuée le 29 novembre déjà, dans la soirée. Elle resta 36 heures sans garnison et il est possible que les combats annoncés dans la ville déserte nient été livrés contre des patrouilles d'arrière-gardes. Il ne s'agit pas d'une conquête de Belgrade après combat, mais d'une simple entrée des troupes ennemies dans la ville.

Turcs et Anglais

Constantinople, 6 décembre.

Des troupes anglaises de débarquement ont tenté hier d'attaquer les positions occupées par nos troupes, entre le Tigre et le canal de Souwaya (?)

Le cours du combat qui s'ensuivit, les Anglais ont été battus après avoir subi de grandes pertes.

Nous avons capturé une mitrailleuse et une quantité de munitions.

En Egypte

Paris, 6 décembre.

On mande du Caire au *Temps* : Le Grand Senoussis s'est engagé, vis-à-vis du commandant de la garnison britannique, à défendre la frontière occidentale et à y maintenir l'ordre et la tranquillité.

Le général anglais Reginald Wingate, gouverneur du Soudan, a proclamé la loi martiale.

Les Bédouins et leurs notables ont juré fidélité à l'Angleterre, s'engageant à défendre l'Egypte, même au prix de leur vie.

Les mines flottantes

Pétrograd, 6 décembre.

On apprend que le croiseur turc *Hamidieh*, un des meilleurs unités de la flotte turque, a touché une torpille et est gravement avarié.

Il a pu regagner Constantinople, mais avec de grandes difficultés.

Milan, 6 décembre. Suivant le *Corriere della Sera*, on est depuis longtemps sans nouvelle du vaisseau de guerre anglais *Australia*. On craint qu'il n'ait été détruit par une mine.

Le « Goeben »

Athènes, 6 décembre.

On répare actuellement les dommages causés, il y a quelques jours, au *Goeben*, par la canonnade de la flotte russe.

Quinze projectiles ont porté, avarié une tourelle, un canon, une cheminée et une machine. 126 hommes et l'équipage ont été tués au cours de cet engagement.

L'équipage est actuellement composé pour deux tiers d'Allemands et un tiers d'Autrichiens.

Les Autrichiens ont recueilli le serment des membres de l'équipage de ne rien dévoiler des événements du bord.

Ostracisme

Pétrograd, 6 décembre.

Le tsar a approuvé une décision du Conseil des ministres, ordonnant la radiation des services administratifs et des sociétés d'alliances, scientifiques et de bienfaisance, de tous les sujets de pays ennemis, à l'exception de ceux d'origine slave, française et italienne, ainsi que des Ottomans chrétiens.

Le prix Nobel de la paix pour les réfugiés belges

Toute la presse Scandinave fait le meilleur accueil à une proposition norvégienne de distribuer le montant du prix Nobel de la paix aux réfugiés belges.

Les journaux de Scandinavie (Norvège, Suède et Danemark) déclarent, en effet, qu'il ne pourrait être fait un meilleur usage de cette somme, et que sa distribution aux réfugiés belges entrerait certainement dans des vues du fondateur du prix.

AU MEXIQUE

Vera-Cruz, 6 décembre.

M. Gutiérrez prononcera prochainement possession de ses fonctions avec l'aide du général Villa, qui campe à Mexico avec une trentaine de mille hommes.

L'armée du général Carranza est massée entre Vera-Cruz et la mer.

New-York, 6 décembre.

Une dépêche de El Paso (Texas) an-

Nouvelles religieuses

Séances pontificales

Mgr Marietan, évêque de Bethléem, Abbé de Saint-Maurice, a été reçu, samedi, en audience particulière par le Pape.

Mort du cardinal di Pietro

On annonce de Rome, la mort du cardinal di Pietro, survenue samedi.

Le cardinal Angelo di Pietro était né à Tivoli (province de Rome) le 26 mai 1828. Des les premiers ans de sa jeunesse, il se voua à servir Dieu, dans la milice du Seigneur. Il entra d'abord au Séminaire de Tivoli, puis continua ses études à Rome où il acquit ses grades universitaires.

Jusqu'en 1865, il remplit diverses charges dans la curie épiscopale de Tivoli, où il devint vicaire général. En 1868, il fut promu évêque titulaire de Nyssa et auxiliaire ; à Velletri, du cardinal-archevêque d'Ostie. En 1877, Pie-IX l'envoya comme délégué apostolique auprès de la République Argentine et l'éleva en même temps à la dignité d'archevêque titulaire de Naziance. Deux ans après, il fut envoyé comme intendant au Brésil. En 1881, il fut transféré comme nonce à Manich, poste qui était alors d'une grande importance à cause des premières tractations entreprises pour la pacification religieuse de l'Allemagne. Il connut dès lors les difficultés de la conduite des négociations.

Mgr di Pietro remplit noblement sa charge de nonce jusqu'en 1887, où Léon XIII, ayant élevé à la pourpre Mgr Rampolla, nonce à Madrid, désigna Mgr di Pietro pour succéder dans cette nonciature. La cour et le gouvernement espagnol firent, au nouveau représentant du Pape, le plus favorable accueil.

Le 16 janvier 1893, Mgr di Pietro fut créé cardinal-prêtre du titre des Saints-Bonifaces et Alexis, auquel il renonça en 1903 pour assumer celui de San-Lorenzo in Lucina.

Pas après son retour à Rome, il fut nommé préfet de la Congrégation du Concile, poste qu'il occupa jusqu'en 1902, où il devint, pour peu de mois, préfet de la Congrégation des évêques et réguliers. La même année 1902, il fut appelé à la charge de pro-dataire. En 1908, il fut promu dataire, une des premières charges cardinales de la Curie romaine.

Le cardinal di Pietro, toujours modeste, a rendu de grands services à l'Eglise et a été toujours hautement apprécié dans la Curie pour sa science et son expérience. C'était le doyen du Sacré-Collège. Son état de maladie ne lui permettait plus, depuis quelques années, de prendre une part active aux travaux du gouvernement de la Sainte Eglise.

Confédération

Les chrétiens-sociaux et la crise

Les chrétiens-sociaux suisses adressent au parti populaire conservateur et aux membres du groupe catholique conservateur de l'Assemblée fédérale une requête dans laquelle ils exposent en détail la situation économique créée par la guerre à la classe ouvrière.

La requête demande aux députés aux Chambres et au parti conservateur de faire tous leurs efforts afin de venir en aide aux nécessiteux et de provoquer une action de la Confédération en faveur des chômeurs. Après avoir critiqué les mesures de la direction générale des C. F. P. à l'égard de son personnel, les licenciements, les réductions de salaires, la suspension de l'augmentation des traitements, les chrétiens-sociaux demandent que ces questions soient discutées aux Chambres fédérales.

Ils recommandent, pour couvrir les frais de la mobilisation, l'introduction d'un impôt fédéral progressif direct sur les fortunes et les revenus élevés, et ils prennent position contre tout autre impôt direct. Enfin, ils conseillent l'adoption du monopole du tabac, à la condition que, après son introduction, le produit du monopole serve à des buts sociaux, à la création notamment de l'assurance-vieillesse et invalidité.

La succession de M. Pioda

On nous écrit de Berne : Un journal de la Suisse orientale croit savoir que les autorités fédérales se sont déjà occupées de la succession de M. Pioda à la légation suisse à Rome, et il ajoute qu'il est question pour ce poste de M. de Planta, conseiller national. Personne ne contestera les aptitudes diplomatiques de M. de Planta ; d'après nos renseignements, le choix du Conseil fédéral devrait bien se porter sur M. Soldati, juge fédéral.

Le gouvernement italien ne pourrait qu'apprécier la volonté des autorités suisses de maintenir à la légation de Rome une personnalité tessinoise.

Nos approvisionnements par les pays d'outre-mer

On nous écrit de Berne :

Jusqu'à la fin de novembre, la Confédération avait acheté dans les pays d'outre-mer des cargaisons de marchandises, suivantes : 37 navires chargés de foin, 2 de maïs, 2 d'avoine et 2 d'orge ; ces derniers destinés aux fabricques de denrées alimentaires.

Achat et vente de céréales

Interprétant les arrêtés fédéraux concernant la fourniture du pain au pays, la vente des céréales et la fourniture de la paille à l'armée, le Conseil fédéral a décidé que les contraventions à ces arrêtés seraient soumises à la juridiction militaire.

Un autre arrêté modifie l'article 7 de l'arrêté fédéral du 8 septembre sur la vente des céréales et dit que les acheteurs de céréales qui violent les obligations contenues dans le contrat de vente ou dans le cahier des charges sont punis, par le Département militaire, d'amendes pouvant s'élever jusqu'à 5000 fr. Les inculpés auront droit de recours au Conseil fédéral, qui statuera définitivement.

Budgets de misère

Le budget de la ville de Lausanne pour 1915 vient d'être déposé. Il prévoit un déficit de 1,413,350 fr., sur un total de dépenses de 5,427,550 fr.

LA SUISSE ET LA GUERRE

La troupe au Tessin

Hier soir, dimanche, à eu lieu, à Lugano, une réunion patriotique en l'honneur des officiers des bataillons confédérés qui se trouvent au Tessin. Cette réunion fut très nombreuse. Plus de cent officiers de toutes armes et 400 personnes de Lugano et de Bellinzona y prirent part.

On y remarquait notamment Mgr Peri-Morosini, administrateur apostolique du Tessin. Des discours patriotiques ont été prononcés par les organisateurs de la réunion. Le colonel Jegerlehner a répondu au nom des officiers.

L'affaire de Bellegarde

On avait prétendu, à Bellegarde (Savoie), à la suite de dénégations qui ne sont révélées calomnieuses, que des communications clandestines, téléphoniques ou télégraphiques avaient été établies entre la France et la Suisse. On parlait même de graphologie sans fil. Plusieurs Suisses avaient été arrêtés et les usines de la Société franco-suisse d'électricité furent fermées.

Le *Lyon Républicain* annonce que, après une longue enquête, le directeur de l'usine et les autres personnes arrêtées ont été l'objet d'une ordonnance de non-lieu.

De Bâle à Lœrrach

(P. T. S.) — La direction des chemins de fer badois a refusé de rétablir le trafic sur la ligne de Bâle à Lœrrach, même pour les voyageurs.

Un on-dit du « Matin »

On lit dans le *Matin* du 5 décembre : « On a trouvé, non pas un seul, mais sur plusieurs officiers allemands, des cartes d'état-major semblables à celles de l'armée suisse, sauf que les noms de montagnes, de rivières, de lacs et de localités y sont imprimés en italien. »

Ces cartes ont été éditées en Allemagne, comme celles du grand état-major allemand lui-même.

Elles portent des indications spéciales prouvant qu'elles étaient destinées à servir aux officiers de l'armée italienne — dans le cas où notre grande scourette aurait fait cause commune avec ses ex-alliés de la Triplice — en vue de leur faciliter l'entrée en campagne contre la France par le territoire helvétique. »

Le *Matin* dit que les pièces seront communiquées à la Suisse. Attendons leur arrivée à Berne.

Suisse et Italie

Le comité de la Ligue des femmes italiennes a envoyé aux femmes suisses une lettre de remerciements pour les secours prodigués aux Italiens rapatriés à travers la Suisse.

Les brochures interdites

La censure militaire genevoise a défendu la vente d'une brochure anonyme, de source allemande, représentant les événements actuels sous un jour tendancieux et contenant des choses offensantes pour les gouvernements des alliés.

L'uniforme des officiers

On peut voir déjà pas mal d'officiers revêtus du nouvel uniforme vert-réséda. L'uniforme est simple et séyant. Malheureusement, cette simplicité n'a pas entraîné une diminution dans les prix de confection, et un correspondant de la *Zürcher Post* se plaint amèrement des notes des tailleurs militaires. La Confédération ne pourrait-elle pas livrer ses uniformes au prix de revient ? Il y aurait plus d'uniformité dans la coupe et l'on verrait moins de dandys s'infiltrer parmi les officiers.

Les subsides aux familles de militaires

On nous écrit de Berne : La Confédération a remboursé aux parents, jusqu'à la fin de novembre, 2,785,235 fr. 28 de subsides versés aux familles des militaires au service.

Cette somme, représentant les trois quarts des subsides payés, il se résulte que les cantons ont dépensé pour leur part, près d'un million.

Nouvelles diverses

Le Conseil fédéral rappelle ensuite les mesures prises en vue d'assurer notre neutralité à l'intérieur, surtout dans la presse.

Les œuvres humanitaires — agence des prisonniers de guerre, échange des correspondances, rapatriement des internés civils — sont l'objet d'une mention spéciale. Quant aux réclamations de nombreux Suisses victimes de la guerre, elles ne sont pas encore liquidées.

Le deuxième chapitre du rapport traite des questions économiques qui ont longtemps préoccupé le Conseil fédéral. On y fait notamment la constatation que toute accumulation de réserves de blé serait insuffisante, à la longue, si l'importation n'était pas assurée d'une façon continue. C'est pourquoi le Conseil fédéral avait conclu, dès le printemps dernier, des arrangements internationaux pour l'éventualité d'une guerre. En vertu de ces arrangements, la France a permis l'importation libre de blé par deux ports de la côte de l'Atlantique et en a assuré le transport jusqu'à Genève. L'Allemagne, de son côté, a renoncé à la saisie des blés suisses se trouvant sur son territoire ou en voie de mer, et elle a autorisé, en outre, l'importation de ses charbons dans notre pays. Les deux Etats ont ainsi tenu leurs engagements.

Les Anglais ont saisi des transports de blé destinés à la Suisse et ont vendu le charbon aux enchères. Le Conseil fédéral doit cependant attendre avec certitude que l'Angleterre rembourse à la Suisse la contre-valeur des marchandises saisies.

L'Italie, enfin, a accordé très amicalement le maintien ininterrompu du service de transit par Gènes.

Ces facilités n'étant accordées qu'à l'Etat suisse, la Confédération devait grand commercer de blé ; il s'établit ainsi un monopole de fait, dont l'administration fut confiée à un bureau spécial, attaché au commissariat fédéral des guerres. Le rapport expose à ce propos les mesures prises pour régler la distribution du blé, y compris le blé indigène, ainsi que les ordonnances contre la vente des denrées alimentaires.

Le Conseil fédéral relève le caractère de particulière acuité de la guerre d'extermination économique que se livrent les Etats belligérants. L'organisme du commerce international souffre cruellement et les Etats neutres en subissent un terrible contre-coup. La Suisse devait chercher, par une politique avisée, à passer à cette crise. Se basant en principe sur la défense d'exportation, le gouvernement fédéral régla le jeu des échanges de manière à écarter les produits nationaux en abondance et à obtenir en retour l'importation des matières nécessaires à notre industrie.

Le Conseil fédéral se plaint amèrement que les principes de droit international, qu'on pouvait croire définitivement acquis, aient été ignorés par les belligérants. La notion de la « contrebande relative » a été élargie arbitrairement, et le pavillon neutre ne suffit plus à sa mission protectrice.

Le rapport parle encore d'autres mesures d'ordre économique : importation du charbon, achat de foin et de paille pour l'armée, défense de distiller des pommes de terre, restriction de la vente de l'alcool, etc.

Le troisième chapitre résume les mesures militaires d'ordre administratif et juridique : ordonnances sur l'espionnage, sur les compétences des tribunaux militaires, sur les promotions militaires, sur la police de l'armée, sur la télégraphie sans fil, sur la chasse, sur les nouveaux salets, etc.

Dans un quatrième chapitre, se trouve un exposé détaillé de toutes les mesures de protection des classes sociales spécialement frappées par la crise ; question du travail, travaux pour éliminer le chômage, réglementation des conflits de salaire, etc.

Suit un chapitre consacré au problème financier. Il y est dit que le Conseil fédéral disposait, le 31 juillet, veille de la guerre, d'une somme totale de 41,894,918 francs, soit 10 millions de réserve en or, 5 millions de réserve en argent, 18 millions environ de dépôts de banque représentant le solde de l'emprunt de 1913, 9 millions à peu près de disponibilités de la Caisse d'Etat et 33,000 francs sur cheque postal. Les deux emprunts successifs de trente et de cinquante millions d'une part, les sommes disponibles des fonds spéciaux et l'émission de bons de Trésor, d'autre part, aidèrent à payer les frais courants de la mobilisation, qui dépassaient, à la fin de novembre, cent millions de francs.

Le rapport du Conseil fédéral relève enfin les efforts faits par les autorités pour augmenter les moyens de paiement et il rend hommage au rôle bienfaisant de la Banque nationale.

Nouvelles diverses

Le roi George V est rentré à Londres, samedi soir, venant de visiter la ligne de bataille.

L'aviateur anglais Briggs, qui est tombé dans son raid à Friedrichshafen, a été interné à Ingolstadt (Bavière).

M. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, a décidé de donner le nom de Louvain

à un premier village qui londeront en Afrique les

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La prétendue contrebande suisse

Le *Corriere della Sera* et la *Stampa* de Milan ont prétendu, comme on sait, que la Suisse faisait la contrebande de blé au profit de l'Allemagne. La Chambre du commerce de Gênes vient de relever ces fausses accusations et de les réduire à néant. La *Stampa* a dit notamment qu'il était entré d'Italie en Suisse, pendant la première quinzaine de novembre, 1322 wagons de céréales, chiffre considéré par elle, comme énorme, la Chambre du commerce de Milan public que sur ces 1300 wagons il n'y en avait que 220 de blé destiné à être moulu et que le reste était de l'avoine ou du blé avarié, destiné au bétail.

Au reste, quand même s'auraient été 1300 wagons de blé, cela n'aurait rien de étrange, car la Suisse importe chaque année 5,300,000 quintaux de céréales, dont 90 % arrivaient par les ports d'Anvers, de Rotterdam et de Marseille. Le port de Gênes étant seul actuellement avec celui de Marseille à pourvoir aux besoins de la Suisse, les chiffres de l'importation via Gênes peuvent prendre des proportions beaucoup plus grandes encore que ce n'est le cas, sans que la Suisse reçoive l'équivalent de ce qu'elle recevait auparavant.

Les journaux en question ont en outre tiré argument de ce que les importations de blé pour la consommation italienne ont diminué, tandis que les importations pour le transit à destination de la Suisse ont augmenté.

La Chambre du commerce de Gênes fait remarquer qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que l'Italie ait ralenti ses approvisionnements de blé étranger, étant donnée la hausse des prix, car elle a des réserves suffisantes de blé indigène. Quant à la Suisse, il est de notoriété publique qu'elle a acheté aux Etats-Unis 1,600,000 quintaux de blé.

Poste de campagne

Dans le but de faciliter aux familles des militaires en service l'expédition des paquets de Noël, la poste acceptera, du 14 au 19 décembre, les paquets destinés aux troupes jusqu'au poids de 5 kilos. Ces envois de 2 à 5 kilos, devront être affranchis et emballés avec beaucoup de soin, d'une façon particulièrement solide.

La concession est limitée à l'époque, du 14 au 19 décembre, afin que l'augmentation du trafic qui en résultera n'entraîne pas en collision avec le fort trafic de la poste civile, à la veille des fêtes de Noël, et afin de permettre à la poste de campagne de répartir convenablement le supplément de travail.

Echos de partout

LE TUBE PRÉSIDENTIEL

La tranche française interpelle violemment la tranche allemande.

— Il ne vient pas souvent vous visiter, votre empereur ! Il a une « rude femme ! Ce n'est pas comme le « nôtre ». Il viendra nous voir demain, le « nôtre » !

Le lendemain, en effet, la tranche allemande aperçut, dépassant la tranche française, un magnifique haut de forme dont le propriétaire — un simple botte de bois, en l'espèce — semblait monter, descendre des degrés, s'incliner, et saluer à droite, saluer à gauche, aux cris mille fois répétés de : « Vive Poincaré ! Vive Poincaré ! »

La promenade du « tube » présidentiel ne se termina qu'une demi-heure plus tard. Elle eût duré davantage, mais les Allemands avaient usé tant de cartouches que le tube n'était vraiment plus présentable.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Collation de trains

— Samedi, un train rapide venant de Rome a eu une collision, en gare de Riardo (province de Caserte), avec un train de marchandises. Six voyageurs ont été tués ; il y a eu de nombreux blessés.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Météorologie de Fribourg
Du 7 décembre

Nov.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
H. m.	725,0	726,0	727,0	728,0	729,0	730,0	731,0	732,0	733,0	734,0	735,0	736,0
B. m.	605,0	606,0	607,0	608,0	609,0	610,0	611,0	612,0	613,0	614,0	615,0	616,0
V. s.	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
N. s.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

PROBABLE

Zürich, 7 décembre, midy.

Attention inébranlable et trouble. Vent du sud-ouest.

FRIBOURG

Pour les orphelins belges

Listes précédentes	12,200.05
3ème liste	
M. Pierre Charrière, Bouloz	5
Anonyme de Grandvillars	1
Anonyme de Treyvaux	50
Anonyme	1
Mlle Anna Pappaux, Marly	2
M. Marcelin Hochaud, Marly	2
Les enfants de Mme veuve Riedoz	2

Soirée de bienfaisance

La soirée musicale et théâtrale donnée hier soir, à la Grémette, en faveur des réfugiés belges et des soldats fribourgeois sans ressources, a eu un succès considérable. Rendons hommage d'abord à l'habileté de ceux qui en ont composé le programme, où figuraient des noms que notre public aime et celui de l'artiste fribourgeois que tous désiraient entendre, M. Paul Robert. Dix minutes avant le commencement du concert, de nombreuses personnes reprenant mélancoliquement le chemin de leur domicile : elles n'avaient plus trouvé place dans la grande salle de la Grémette.

On a successivement applaudi les très belles voix de M^{me} de Goltrau, de M^{me} Meyer-Morard et de M. Lipp, la voix délicieuse de M^{lle} Crausaz, les morceaux de violon et de piano brillamment exécutés par M. Léon von der Weil et M^{me} Lombriser, qui a été de plus une accompagnatrice experte.

Les chants de M. Paul Robert ont été parés ; ses monologues l'ont été moins. Le genre du monologue, à la mode il y a trente ans, est aujourd'hui universellement suranné. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse pas aller puiser dans ce vieux répertoire où s'en inspire pour plaire au public. Mais il ne faut exhaler que du convenable. M. Paul Robert a choisi ce qu'il a trouvé de plus gai dans ses cahiers, mais il a eu le tort de ne pas choisir que de l'irréprochable. C'est une erreur à ne plus commettre. Les personnes qui ont fait appel au concours de M. Paul Robert auraient, sans doute, cru manquer de discrétion en l'interrogeant sur son programme ; mais c'était à l'artiste de faire honneur à cette confiance. M. Paul Robert, dont la voix est si vibrante et si souple et dont les effets comiques sont si nombreux et si sûrs, n'a pas besoin, pour recueillir des applaudissements, d'employer des moyens indignes de son talent. Qu'il ne nous débite que des choses honnêtes, et l'éloge que le public fera de lui sera sans mélange.

Concert de charité du dimanche 13 décembre

La charité de nos jours revêt toutes les formes. Chacun s'ingénie à soulager les misères que la guerre a semées autour de nous et chez nous. Chacun rivalise de zèle pour procurer aux pauvres, aux sans-travail, aux indigents les secours qu'ils attendent avec anxiété. Soyons particulièrement reconnaissants aux artistes qui font assaut de générosité en prêtant leur concours aux organisateurs de concerts, parce qu'ils nous donnent ainsi le double plaisir d'entendre de bonne musique en nous fournissant l'occasion de soulager les détrences qui nous entourent.

Les concerts de bienfaisance se succèdent dans les grandes villes et Fribourg n'a pas voulu se laisser distancer quand il s'agit de charité. Hier déjà, un concert de bienfaisance nous a permis d'applaudir les artistes fribourgeois toujours prêts à se dévouer aux causes intéressantes et, dimanche prochain, 13 décembre, un nouveau concert amènera sans doute un nombreux public à la Grémette. Cette audition, sur le programme de laquelle nous reviendrons lorsqu'il sera définitivement arrêté, nous donnera librement ce qu'il faut pour nous à l'œuvre que le public des concerts fribourgeois a déjà si fort appréciée, l'hiver dernier : M^{me} Debogis, M^{me} Gendy, de Chammo de ses voix et l'art avec lequel elle détaille les œuvres des maîtres anciens et modernes ont laissé un souvenir délicieux dans notre mémoire ; chacun se rappelle en attendant la prochaine manifestation où elle chantera les *Feuilles mortes* de Doret.

Un chanteur hongrois de Neveç, sous la remarquable direction de M^{lle} Louise, professeur au Conservatoire de Lausanne, exécutera de vieux Noëls et de la musique russe.

Le pianiste M. Charles Laseur, le brillant élève de M. le professeur Nicati, directeur du Conservatoire de Lausanne, est un artiste déjà connu dans plusieurs villes de la Suisse, mais que nous aurons la bonne fortune d'entendre pour la première fois à Fribourg, dans une soirée de charité. Il est l'auteur d'un opéra-comique espagnol très en vogue. Deux amateurs de talent, MM. Charles von der Weil-Mills et M^{me} West, veulent bien prêter leur précieuse concours à l'organisation de ce concert en ajoutant au programme une soirée musicale pour piano et violon.

Notons que la soirée de cette soirée sera affectée à nos soldats nécessiteux actuellement sous les armes et à diverses

œuvres de bienfaisance de la ville de Fribourg, dont les charges sont si lourdes en ce moment.

Le concert commencera à 8 heures du soir, afin de permettre aux pensionnaires et aux personnes des villes voisines d'y assister avec plus de facilité.

Écoles militaires

Le Conseil fédéral a fixé l'école de recrues du 7^e régiment du 27 janvier au 3 avril prochain, à Colombier, et l'école de sous-officiers du même régiment du 6 au 27 janvier, sur la même place d'armes.

L'école des appointés des troupes sanitaires aura lieu du 16 janvier au 14 février, à Genève, et l'école d'aspirants pour les candidats en médecine et pharmacie de langue française, du 15 décembre au 13 janvier, à Genève également.

Conférences apologetiques pour les hommes

Demain mardi, 8 décembre, à 6 h., M. l'abbé de Maillardoz reprendra le cours de ses conférences apologetiques aux hommes, au Cercle catholique. Dogme : réfutation de la fausse maxime : toutes les religions sont bonnes ; morale : pratiques superstitieuses les plus répandues.

Bonifatius-Verein

A l'occasion de l'Immaculée Conception le Bonifatius-Verein de l'Université organisera, demain, mardi, à 4 heures, au Cercle catholique, une réunion au cours de laquelle le R. P. Weiss, professeur à l'Université, parlera des événements actuels envisagés au point de vue de l'histoire et du christianisme.

Les membres honoraires de la société et le public en général sont cordialement invités à prendre part à cette réunion.

Conférence de M. le Dr Herceod

C'est devant un auditoire assez nombreux, bien que la classe intellectuelle est un peu plus représentée, que M. le Dr Herceod a développé, hier dimanche, le sujet que nous avons annoncé : l'alcool et la guerre.

Après avoir énuméré, avec une précision de technicien militaire, tous les efforts que la guerre exige du soldat, dans le domaine physique, intellectuel et moral, le sympathique conférencier a fait ressortir avec faits précis à l'appui le préjudice ou la démolisation considérable causés par l'alcool sous ces rapports. Aussi ce rôle néfaste n'a pas échappé à l'attention des états-majors des grands pays actuellement en guerre puisque, au moment de la mobilisation, la plupart d'entre eux ont pris des mesures énergiques pour préserver l'armée. Passant à notre pays et à la mobilisation de nos troupes, M. Herceod a démontré que les managements à la discipline et par suite les punitions infligées sont presque le fait exclusif de l'usage ou de l'abus de l'alcool. Il s'en réfère encore, pour l'affirmer, aux déclarations autorisées des deux anciens auditeurs en chef de l'armée fédérale, M. Hilty, conseiller national, et M. Leo Weber. « Si l'on pouvait supprimer totalement l'alcool, disaient-ils, on pourrait, du même coup, supprimer les tribunaux militaires. »

L'orateur a rappelé avec plaisir les mesures prises par les autorités fédérale, cantonale et communale pour restreindre la consommation des boissons alcoolisées dans le peuple, dans le but de parer ainsi autant que possible à l'aggravation de la situation économique de notre pays. Il est regrettable cependant que beaucoup de ces mesures n'aient pas été maintenues ou soient bien souvent mal appliquées. On les a considérées, mais à tort, comme une atteinte aux droits à l'existence d'une classe d'industriels, tandis que, en réalité, elles sont des mesures de protection très sages envers la classe ouvrière, que le chômage forcé ou la réduction des heures de travail exposent davantage à la tentation du cabaret. Le grand mérite de M. le Dr Herceod est qu'il confère une incontestable autorité, c'est son coup scientifique, toute exagération, une parfaite objectivité et une grande largeur de vues. Il serait vivement à souhaiter qu'un nombreux auditoire d'élite eût pu souvent l'occasion de l'entendre à Fribourg.

Mort accidentelle

— Un nombreux cortège d'amis et de compatriotes accompagné, hier après-midi, dimanche, au cimetière de Saint-Léonard, le corps d'un ouvrier italien nommé Pietrini.

Pietrini était occupé, vendredi, à la construction d'un immeuble, au Petit-Roîs. Il se trouvait sur le toit du bâtiment, pour recevoir une plaque, lorsque l'on vint à l'aide d'une corde, mais lorsque la pierre fut arrivée à sa hauteur, Pietrini ne put s'attacher à lui. Il se pencha alors du pied fort fortement, car le bloc vint balayer la malheureuse ouvrière, qui fut précipité sur la sol, d'une hauteur de quarante mètres. Il fut tué sur le coup. M. le docteur Comte appelé aussitôt ne put que constater le décès. Pietrini était âgé de 37 ans.

Grande Congrégation italienne de la Bienheureuse Vierge Marie

— Demain soir, à 8 h., réunion ordinaire, dans la chapelle de Saint-Ignace, collège Saint-Michel.

LA GUERRE EUROPÉENNE

Sur le front occidental

Berlin, 7 décembre. (Officiel.) — Les nouvelles répandues à l'étranger d'un mouvement en arrière des troupes allemandes sur le canal de l'Yser sont fausses.

Milan, 7 décembre.

On mande de Berlin au *Corriere della Sera* :
Le *Lokal Anzeiger* de Berlin dit apprendre de Copenhague que, dans la Flandre occidentale et le nord de la France, il règne un calme précurseur de la trêve. Les Allemands procèdent à de vastes mouvements de troupes et à des préparatifs qui laissent entrevoir un effort décisif.

Les forces principales allemandes seraient massées près de La Bassée et l'action la plus importante se déroulerait autour d'Arras.

On continue, d'autre part, à travailler activement à la mise en état de défense de la côte.

Prise de Lodz

Berlin, 7 décembre. (Officiel.) — Grand quartier général allemand, 6 décembre, après midi : « Lodz a été pris après midi par nos troupes. Les Russes battent en retraite, après avoir subi de graves pertes. »

L'archevêque de Varsovie

Milan, 7 décembre. De Rome au *Corriere della Sera* : Au Vatican est arrivé une longue dépêche de l'archevêque de Varsovie, lequel demande au cardinal secrétaire d'Etat de hâter autant que possible l'intervention du Saint-Siège en faveur des églises menacées par le bombardement.

Berbes et Autrichiens

Milan, 7 décembre. On mande de Berlin au *Corriere della Sera* :
Parlant de la lutte entre l'Autriche et la Serbie, le correspondant de la guerre du *Lokal Anzeiger* auprès du quartier général autrichien annonce que la ville de Chabatz (sur la Save, à 120 km. à l'ouest de Belgrade) n'est plus qu'un amas de débris.

Nouveau cabinet serbe

Nisch, 7 décembre. Un nouveau cabinet de coalition a été constitué avec M. Pachitch, qui prend les affaires étrangères, et le colonel Bojovitch à la guerre.

Les mines flottantes

Frankfort, 7 décembre. On mande de Pétrograd à la *Gazette de Frankfort* :
Selon le journal *Ruska Vedomosti*, le navire anglais poseur de mines *Mary* a heurté une mine allemande devant Lowestoft (port anglais sur la mer du Nord, au sud de Yarmouth) et a coulé avec les mines qui lui portaient.

La flotte anglaise

Londres, 7 décembre. (Neutral.) — Une brochure sur la statistique de la marine pour décembre contient des renseignements intéressants sur l'augmentation régulière de la flotte anglaise depuis le commencement de la guerre. Le nouveau cuirassé *Galore*, l'ex-bâtiment italien *Almirante Lodovico*, dont l'Amirauté a pris possession, est maintenant entré en service. Parmi les autres navires mentionnés dans la liste se trouvent les croiseurs légers *Cambrian* et *Wallaroo*, le croiseur cuirassé *Imperial* et plusieurs torpilleurs. Un hommage a été rendu au premier ministre de l'Afrique du sud, un vaisseau ayant été baptisé *Batha*. Le nouveau cuirassé *Royal Oak*, qui se trouvait en cours de construction, est maintenant complètement armé et entrera d'ici peu en service.

Russes et Turcs

Constantinople, 7 décembre. Le grand quartier général turc communique, le 6 décembre :
« Nous avons occupé Xeda, un point assez important, à 20 kilomètres à l'est de Batoum. Par un hardi coup de main, nos troupes ont mis hors de service les usines électriques de Batoum et ont fait quelques prisonniers. 300 Russes, qui avaient été envoyés de Batoum pour reprendre un pont occupé par nous, sont tombés dans une embuscade et ont été complètement anéantis. »

En Egypte

Londres, 7 décembre. Du Caire à l'agence Reuters : Les autorités militaires ont inondé la côte à l'ouest de Port-Saïd pour isoler la ville.

Les Sonussis

Milan, 7 décembre. On mande du Caire au *Corriere della Sera* :
Le grand schek des Sonussis va se rendre à Solum (port de la Cyrénaïque) où il se rencontrera avec les autres chefs

L'Italie et la Triplice

Milan, 7 décembre. De Vienne au *Corriere della Sera* : La *Nouvelle Presse Libre*, parlant du changement de l'ambassadeur d'Allemagne à Rome, se félicite de la nomination du prince de Bülow.
L'ambassade allemande à Rome, dit la *Nouvelle Presse Libre*, sera de nouveau le centre de la grande diplomatie européenne.

Les Italiens en Libye

Milan, 7 décembre. On mande de Rome au *Corriere della Sera* :
On annonce, comme imminent, le départ pour la Libye, d'une nouvelle brigade d'infanterie renforcée.

Audience pontificale

Rome, 7 décembre. Hier dimanche, de Saint-Père a reçu en audience solennelle, dans la salle du consistoire, le cercle de la jeunesse catholique de Saint-Pierre, que Benoît XV a appelé, dans son allocution, « son cercle ». Le Saint-Père a invité ses jeunes auditeurs à se consacrer, de tout leur cœur, aux œuvres et à l'action catholique.

Le cardinal Lega

Rome, 7 décembre. Le Pape a nommé le cardinal Lega protecteur des missionnaires de Saint-Charles, pour l'assistance des émigrants au delà des mers.

Assemblées de protestation

Milan, 7 décembre. Hier dimanche, ont eu lieu, dans toute la ville, d'importantes assemblées catholiques pour protester contre les projets anticléricaux de la municipalité socialiste de Milan.

Presse catholique

Milan, 7 décembre. Le *Labaro*, organe catholique conservateur, a cessé de paraître. Ses abonnés recevront dorénavant l'*Italia*.

SUISSE

La taxe des journaux

Olen, 7 décembre. Le comité de l'Association de la presse de la Suisse nord-occidentale a décidé, au sujet du projet de l'élevation de la taxe de transport des journaux, d'adresser une requête aux députés solois, bâlois et argoviens des Chambres fédérales.

Décs

Lucerne, 7 décembre. B. — On annonce la mort de M. Alfred Sidler-Fischer, directeur de l'arrondissement postal de Lucerne. M. Fischer avait 69 ans.

Ouverture des Chambres fédérales

Berne, 7 décembre. Ce matin, lundi, à 10 heures, s'est ouverte la vingt-troisième législature des Chambres fédérales. Au Conseil des Etats comme au Conseil national, on remarquait plusieurs députés en uniforme.

CONSEIL DES ETATS

Aux Etats, M. Geel (Saint-Gall), jusqu'ici vice-président de l'Assemblée, a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a rappelé la gravité de la situation politique et économique créée par la guerre actuelle à notre pays. M. Geel est convaincu que, malgré les divergences de langues et de races, le jour du danger trouverait tous les Suisses unis en vue du même but : la défense de l'intégrité et de l'indépendance du pays.

Après l'allocution présidentielle, les trois nouveaux députés, MM. Rutty (Genève), Schweizer (Bâle-Campagne) et Wettstein (Zürich) ont été assermentés. Le président a rappelé ensuite la mémoire de M. Locher, député aux Etats, de Zurich, et de M. Fasnani, conseiller national, du Tessin, décedés. L'assemblée s'est levée en signe de deuil.

A été nommé président, par 35 voix sur 35 bulletins distribués et rentrés, M. Geel (Saint-Gall).

A été élu vice-président, par 34 voix, M. Georges Python, de Fribourg.

M. Simon (Valais) et M. Luser (Uri) ont été confirmés comme secrétaires.

CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national, la séance d'ouverture a été présidée par M. Henri Fazy, de Genève, Joven d'âge, qui a rappelé tout d'abord la mémoire de MM. Locher et Fasnani.

Le président a exposé ensuite la situation actuelle, d'une si grande gravité pour la Suisse. Le Conseil fédéral, a-

il dit, a pris toutes les mesures imposées par les circonstances. Le peuple suisse, par son attitude digne et réfléchie, a secondé les efforts de ses magistrats et s'est attiré les sympathies de tous par ses initiatives généreuses en faveur des victimes de la guerre. L'orateur s'est livré ensuite à des considérations générales sur le principe de la neutralité.

Tout en restant neutres, a dit M. Fazy, nous avons le droit d'apprécier les événements contemporains, et de les apprécier en nous plaçant sur le terrain de la justice, qui est éternelle et universelle, et qui est la grande loi de l'histoire. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à déplorer l'atteinte que la guerre actuelle a portée au principe de la neutralité. Puissent l'indépendance et la neutralité de la Belgique et du Luxembourg sortir victorieuses de la douloureuse épreuve que ces peuples supportent avec tant d'héroïsme. (Applaudissements.)

M. Fazy a terminé en constatant que, malgré les divergences d'appréciations et d'opinions, l'union du peuple suisse reste entière. Il a terminé en adressant un salut patriotique aux troupes qui gardent la frontière.

Après la constitution du bureau provisoire et de la commission de vérification des pouvoirs, la séance a été levée à 11 heures.

Berne, 7 décembre.

B. — Le groupe radical des *Khanbers* s'est réuni après la séance et a décidé de porter à la présidence du Conseil national M. Emile Bonjour. Il désignera cet après-midi le candidat à la vice-présidence.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h., répétition au local.

Société de chant de la ville de Fribourg. — Assemblée générale statutaire, aujourd'hui lundi, 7 décembre, à 8 h. du soir, à l'Hôtel du Facon.

Geellenverein. — Demain matin, fête de l'Immaculée Conception, à 6 h., communion générale pour les victimes de la guerre. Le soir, à 8 h., assemblée générale. Les membres honoraires y sont cordialement invités.

MEMENTO

Institut de Hautes Etudes, villa des Fontaines, mercredi, à 5 heures, conférence de M. l'abbé Riech, professeur à Saint-Michel ; La Suisse, coup d'œil général.

Services religieux de Fribourg

MARDI 8 DÉCEMBRE

Fête de l'Immaculée Conception

Saint-Nicolas : 5 h., 6 h., 6 h. et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, instruction. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., Office pontifical par Mgr le Prévôt. — 4 h., vêpres des enfants. — 3 h., vêpres capitulaires. — 6 h., chapellet.

Saint-Jean : 7 h., messe basse. — 8 h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 h., grand-messe solennelle, sermon et bénédiction. — 1 h., vêpres solennelles et bénédiction. — 6 h., chapellet.

Saint-Maurice : 6 h., messe basse, communion générale des Enfants de Marie. — 7 h., communion générale pour les filles. — 8 h., messe chantée, sermon français, bénédiction. — 10 h., messe basse, chants des enfants, sermon allemand. — 1 h., vêpres, bénédiction. — 7 h., chapellet. Fête de la Congrégation des Enfants de Marie, instruction, réception, bénédiction du Très Saint Sacrement.

Collège : 6 h., 6 h., 7 h., et 7 h., messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h., messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 h., vêpres des étudiants. — 2 h., vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 5 h., messe de l'Avent, bénédiction. — 8 h., messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 9 h., messe des enfants allemands avec chants, sermon. Réunion de la Congrégation des Enfants de Marie, réception et bénédiction. — 2 h., vêpres, sermon français, procession du Rosaire, bénédiction, chapellet.

R. P. P. Cordeliers : 6 h., 6 h., 7 h., 7 h., 8 h., messes basses. — 9 h., office solennel avec exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 10 h., messe basse. — 2 h., vêpres solennelles et bénédiction. Procession à la chapelle des Kirmates.

R. P. P. Capucins : 5 h., 20, 5 h., 50, 6 h., 20, messes basses. — 10 h., messe basse avec allocution. — 4 h., assemblée des Sorurs Tertiaires avec absolution générale.

STIMULANT

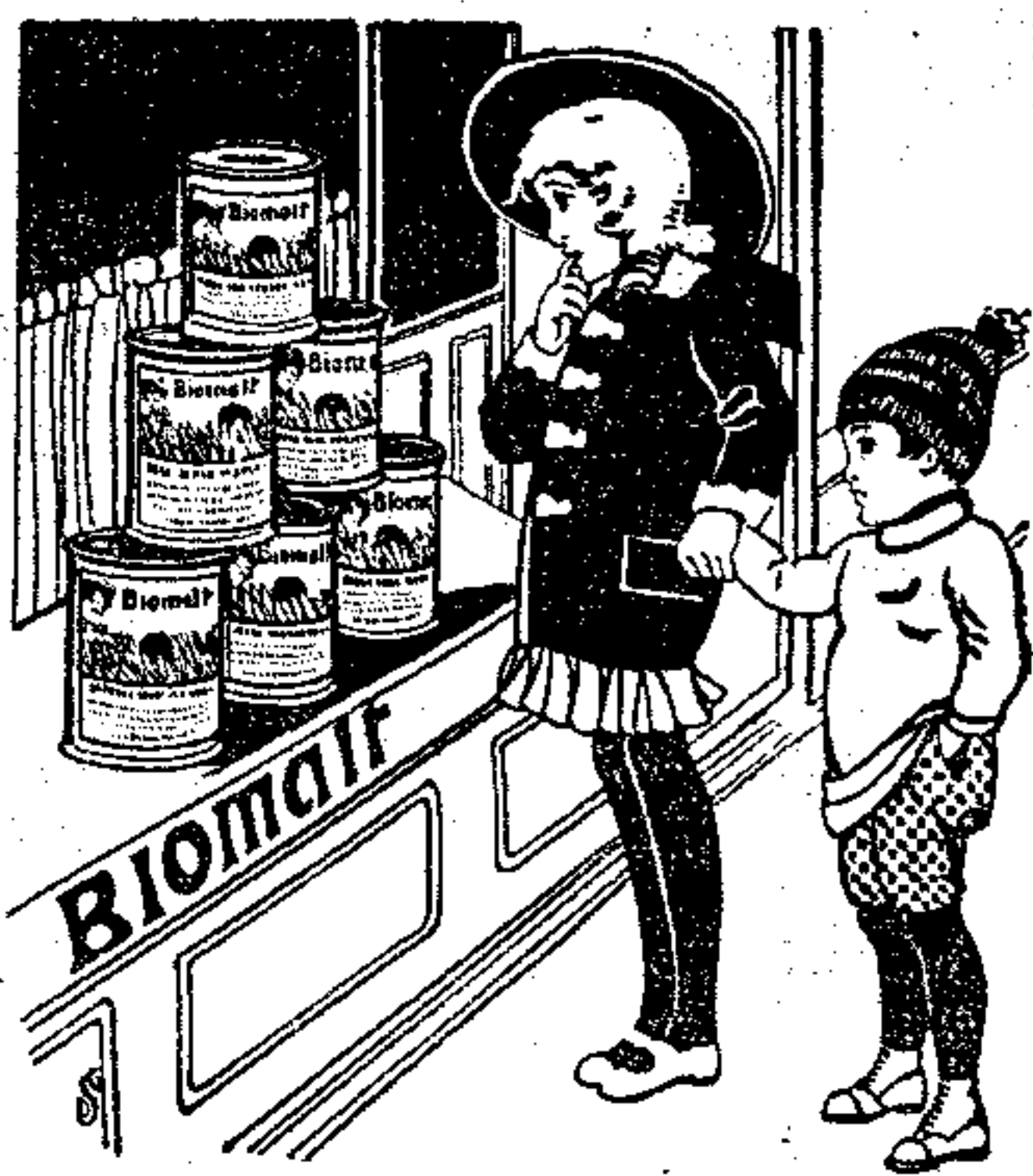
Apéritif au Vin et Quinquina

Enfin délivré

de mes souffrances atroces de rhumatisme et de lumbago auxquelles j'étais soumis pendant plusieurs années. Et à qui dois-je ce succès merveilleux ? Au simple emploi de quelques capsules *Moreco*, remède absolument exquis, que je recommande à tous mes confrères. C. A.

Eriger le nom *Moreco*.

Dans toutes les pharmacies, à f. fr. 25.



De beaux enfants sont des enfants bien portants,

aux os et muscles vigoureux, pleins de sang frais et de sève pure. Ils sont bien portants quand ils sont nourris et soignés convenablement, qu'ils ont un bon appétit et une digestion normale. Qu'est-ce qui procure un bon appétit? Le Biomalt. Qu'est-ce qui stimule l'assimilation? Le Biomalt. Qu'est-ce qui rend les os forts et les dents saines? Le Biomalt. Qu'est-ce donc que prescrivent tant de médecins? Le Biomalt.

Biomalt

est aussi un moyen idéal en cas de toux et de refroidissement de la gorge. Il empêche la tuberculose en combattant les rhumes, en régénérant et rendant résistant tout votre organisme. Le Biomalt est très peu coûteux, environ 25 cent. par jour. La boîte de 300 grammes est en vente partout, au prix de **Fr. 1.60**, celles de 600 grammes de contenance au prix de **Fr. 2.90**.

†
Monsieur Philippe Schorderet; Madame et Monsieur François Vicht-Schorderet et leurs enfants; Monsieur et Madame Jean Schorderet-Borischy et leurs enfants; Madame et Monsieur Raymond Eggertswyler-Schorderet et leurs enfants; Madame Marie-Louise Schorderet-Guillet et ses enfants; Monsieur l'abbé Schorderet; Madame et Monsieur Pierre Eggertswyler et leurs enfants; Mesdemoiselles Léonie, Angéline et Olga Schorderet; Messieurs Pierre et Robert Schorderet; Monsieur et Madame Alphonse Kolly-Brühari et leurs enfants; Madame Julie Schorderet ont la douleur de faire part de la mort de

MADAME
Louise SCHORDERET
née Kolly
leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et belle-sœur, décédée à l'âge de 82 ans, munie de tous les secours de la religion.
L'enterrement aura lieu à Praroman, mercredi 9 décembre, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

D' Allemann
BULLE
de retour

JEUNE FILLE
honnête, connaissant la couture, demande place dans bonne famille.
S'adresser sous H 4984 F, à Hasenstein & Vogler, Fribourg. 4790

ON DEMANDE
une jeune fille
pour aider au ménage.
S'adresser sous H 4983 F, à Hasenstein & Vogler, Fribourg. 4789

ÉPICERIE
La soussignée informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle a repris le commerce de M^{me} veuve Marie Sieber. H 4779 F 4625
Rue de Romont, 19
Se recommande,
Fanny LORSON-PERRIARD.

Vente d'un domaine aux enchères publiques
Samedi 12 décembre prochain, à 3 heures précises de l'après-midi, Joseph et Marie Collin, à Aitalens, exposeront en vente, en mises publiques, leur domaine appelé « La Grande Cierge », sis rière la commune d'Aitalens, comprenant deux bâtiments avec grange, écurie en parfait état et terrain de première qualité de 20 poses en un seul mas.
Les conditions seront lues avant les mises qui auront lieu à l'auberge de Corcelles (Aitalens).
Châtel, le 5 décembre 1914. H 4975 F 4786
Pour les exposants: Aug. Chaperon, huissier.

Choisissez et commandez
vos
Cartes de visite
à l'Imprimerie Saint-Paul
38, AVENUE DE PÉROLLES
Fribourg

†
Messieurs Pierre et Alfred Bongard, à Juchowyl; Monsieur et Madame Julien Bongard et leurs enfants; Monsieur et Madame Adrien Hayoz et leurs enfants, à Cressier-sur-Morat; Monsieur et Madame Ernest Cotting et leurs enfants, à Jetschwyl; Monsieur et Madame Gottfried Maeder et leurs enfants, à Marly; Monsieur et Madame Jacques Gobet et leurs enfants, à Murin (Sarval); Monsieur et Madame Alois Zurkinden et leur enfant, à Guin; Monsieur et Madame Léon Bapst et leur enfant, à Jetschwyl; Monsieur et Madame Paul Torche, à Cressier-sur-Morat; Monsieur Louis, Mesdemoiselles Ernestine et Marie Hayoz, à Guin, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la peste cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME
Christine BONGARD
née Gobet
leur regrettée mère, belle-mère, grand-mère, décédée pieusement le 5 décembre, dans sa 75^{me} année, après une courte maladie, munie des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu mercredi 9 décembre, à 9 heures du matin, à Guin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
MADAME
Blénone SAVOY
aura lieu mercredi 9 décembre, à 8 h. 1/2, à la Collégiale de Saint-Nicolas.
R. I. P.

D' PERRIER
de retour
A partir du 7 décembre
Vendez vieux dentiers à Carpatax, rue des Alpes, 19, Fribourg.

INFAILLIBLEMENT
VOUS VOUS PRÉSERVEZ
VOUS VOUS GUÉRIREZ
des Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes, Rhumes de Cerveau, Grippe, Influenza, Catarrhes, Bronchites, Asthme, Emphysème, etc.
SI VOUS PRENEZ DES
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
MAIS SURTOUT
DEMANDEZ, EXIGEZ
Dans toutes les Pharmacies les
VÉRITABLES PASTILLES VALDA
Vendues SEULEMENT EN BOITES
DE 1 FR. 50
PORTANT LE NOM
VALDA

Maison spéciale pour Soieries et Velours
Riche assortiment des tissus les plus modernes pour manteaux, robes, blouses, toilettes de ville et de société
F. Jucker & C^{ie}, Berne
ci-devant Guido Kellenberg.

2 belles chambres meublées
bien situées, à louer pour tout de suite.
S'adresser sous H 4982 F, à Hasenstein & Vogler, Fribourg. 4791

VENTE JURIDIQUE
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, en 2^{me} mises, le vendredi 11 décembre, à 8 h. du matin, au domicile d'Alphonse Cassiva, à Montevraz: 1 char à 4 chevaux. 4770

A LOUER
appartement meublé
de cinq belles chambres, cuisine et dépendances.
S'adr. sous chiffres H 4924 F, à Hasenstein & Vogler, Fribourg. 4728

PERDU
samedi soir, de Pérolles à la route de la Glâne
montre dame, argent
Prière de la rapporter, contre bonne récompense, à la Librairie Saint-Paul. 4795
Belles châtaignes
10 kg. Fr. 2.85; 15 kg. Fr. 4.35, franco; 100 kg. Fr. 18.—, port dû.
Morganti & Co, Lugano.

Un extrait des principales publications médicales suisses et étrangères: « Le Lysoform médicamenteux est le meilleur antiseptique ni toxique, ne sache pas le linge, tout en étant très actif et d'un emploi facile. » Étant données les nombreuses contrefaçons, prière d'exiger la marque de fabrication.
Dans toutes les pharmacies. Eros: Société Suisse d'Antisepsie Lysoform, Lausanne.

LYSOFORM

SAVON HYGIS
de CLERMONT & E. FOUET
à Genève
composé selon la formule du Dr Kreis, spécialiste pour les maladies de la peau. Débarasse la peau de toute impureté et la rend lisse et nette.
La CRÈME HYGIS employée en même temps que la POUDRE HYGIS donne au teint fraîcheur et beauté.
En vente dans tous les magasins de coiffeurs, parfumeurs, drogueries et pharmacies

Mises juridiques
L'office des faillites de la Broye vendra en mises publiques, le lundi 14 décembre, à midi précis, à la ferme de la Brameyre, rière Montigny la-Ville, le hôtel suivant, appartenant à la masse en faillite de Fritz Baumgartner, soit:
3 chevaux de 7-10 ans, 16 vaches portantes ou fraîches vélées, 13 génisses de 1, 2 et 3 ans, 3 taureaux d'environ 1 an, 1 boeuf d'un an et demi, 3 veaux, 5 porcs et 15 poules.
Il sera fait un seul tour de mises. H 954 E 4753-1631
Payement au comptant.
Estavayer, le 2 décembre 1914.
Le préposé: L. WUILLERET.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
Capital versé: Fr. 30,000,000.— Garantie de l'Etat
Agences à: Bulle, Châtel, Couvet, Estavayer-le-Lac, Morat, Romont, Tavé
Nous acceptons des DEPOTS:
Sur Carnets d'épargne, à 4 1/4 %
En Comptes courants, de 3 1/2 à 4 1/2 % suivant les conditions de remboursement.
Contre Obligations, à 3-5 ans, à 4 1/2 % coupons semestriels.
Location de compartiments de coffres-forts dans nos caveaux d'acier. — Conservation de valeurs et paquets cachetés dans nos coffres-forts. — DISCRETION ABSOLUE.
Compte de chèques et virements postaux 49 II. a.

D' BUMAN
a reprises consultations
Maladies des yeux
Le Dr Louis Verrey, père, reprendra, en l'absence du Dr A. Verrey, fils, les consultations de Fribourg, Hôtel Suisse, de 8 h. à 11 h. heures précises, le samedi, de 15 en 15 jours; dates: 12 et 26 décembre.

Volaille ital.
de 1^{re} qualité
à Fr. 3.10 le kg., franco.
Solari & Co, Lugano.

Châtaignes vertes
15 kg. Fr. 4.50; 10 kg. Fr. 3.10, franco p. poste; 100 kg. Fr. 18.—, port dû.
Fils de Stefano Notari, Lugano. H 7176 O 4641

Mises juridiques
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, en 2^{me} mises, le jeudi 10 décembre, à 1 h. de l'après-midi, au domicile d'Emile D'Hérard, tellier, à Farvagony-la Grand:
12 paires de traits, 1 potager, 1 collier de vaches, licols, sangles, caveçons, etc. 4781

ON DEMANDE A LOUER
un fond de magasin
pour y établir un magasin de cigares, situé à la rue de Lau-sanne ou rue de Romont.
S'adresser par écrit, à M^{me} Lühner Bessel, Hôtel Croix Blanche, Fribourg. 4782

HASARD
J'ai pu acquérir à très bon compte, un grand stock de cigarettes italiennes, possédant un goût et un arôme excellent, que j'offre, mais seulement jusqu'à épuisement, au prix exceptionnel de 60 cent. les 100 cigarettes assorties. Dès à présent, bonne occasion pour étrennes. Envoi com. remboursement.
J. Goldschmidt, Gesnerallee, 38, Zurich I.

A VENDRE
pour cause de départ, différents meubles: meubles de jardin, baignoire avec chauffe-bain, coffe-cuivre, réservoir à eau, contenant 1000 litres, grand poing, le tout en état de neuf.
S'adresser: W. H. Bossy, à La Chaux-de-Fonds. 4770

Pâturage à louer
On offre en location, pour trois, éventuellement six ans, à partir de l'été 1915, le très bon pâturage « Hürlimen », magnifique, situé, au Lac noir.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Jean Zurkinden, administrateur, Guin. H 4802 F 4645

CHAUFFAGE
Pour toutes vos réparations ou transformations à votre chauffage central, adressez-vous à la CALORIE, rue du Tir, 12, Fribourg. H 4780 F 4628
Téléphone N° 1.44

Sierre PENSION BEAU-SITE (Valais)
Maison excep. ensoleillée. Prix très modérés. Cuisine soignée et abondante. H 34516 L 4675
M^{me} FARDEL.

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & SIEBER
FRIBOURG
HOUILLES, CÔQUES, ANTHRACITES, BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS. BUREAU Téléphone 135-140
BOIS DE CHAUFFAGE COUPE & NON COUPE

Château de Bœttstein près Klingnau (Argovie)
Établissement de cure pour messieurs ayant besoin de repos. Diète sans alcool. Occasion de travail au jardin et dans la forêt. Prix de 2 francs 50 à 3 fr. H 6938 Q 4385
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Büttler, dir.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
Garantie des déposants: Le capital versé et les réserves s'élevant à 80 millions.
Nous recevons toujours des fonds sur
Carnets d'épargne
productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt. Sur désir, nous délivrons des coffrets d'épargne.
Taux 4 1/4 % — Livrets gratuits.
Dépôts à partir de 50 centimes
Des versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste suisses sur notre compte de chèques postaux 11a 135, en indiquant le numéro du livret. (L'adresse exacte s'il s'agit de nouveaux déposants.)
FRIBOURG: Quartier Saint-Pierre.
Agences: Bulle, Châtel-Saint-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont, Villargiroud, Le Mourét.

Fribour
RÉ
AD
BUREAU
Im
A
Fribour
No
A
Yser
Dar
vent d
trokof
Les Fran
trois derni
dans la régi
Santerre, et
allemande
parait que
encore cert
che du can
croyait exp
vembre. Les
s'être appro
verses, dans
quer les occ
des Allema
contre Ypres
pulent leur
détrémpé pa
Un bulletin
est très vive
et à l'est de
vation serai
l'opinion à
dans la jour
lancourt, à
et à une qu
nord-ouest.
allmand an
lancourt, po
lignes franç
Verdun, à é
affaire. On
sion de Ma
meis jours
On appren
que les Fran
au nord de
confirmer la
vements en
donner de ch
viseraient la
plique auss
Haute-Alsa
forcer les fr
dées voglier
plaine, les
étant impr
ravitaillém
La perte
sible pour
quences ne
manifester
demeurer su
avec celle.
Un a
leur front
dans quel
s'effectuer.
L'abandon
été avoué p
note de Pét
« la défens
inconvenien
taire et str
à une acco
modification
gion de Lo
Le maré
le système
massives e
donné, à ol
en posture
suite de son
Les rével
italien par
dions agre
la Serbie
les sortes d
ques-uns s
à l'ancien
C'est ainsi
le blâme d
Jre ces
« Ou bi
étaient con